

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES



En tant que disciplines obligatoires d'enseignement général, les arts plastiques et l'éducation musicale en collège font suite à l'éducation artistique mise en place à l'école primaire. Ils assurent un rôle spécifique dans la formation générale tant pour le développement de la sensibilité et de l'intelligence que pour la formation culturelle et sociale de l'élève. En donnant le goût de la création artistique et en faisant découvrir les œuvres dans leur diversité, ils permettent aux élèves d'acquérir un esprit d'ouverture. Ils contribuent à construire le lien social en le fondant sur des références communes.

La pratique, sur laquelle se fondent ces enseignements, fait interférer en permanence les acquisitions de repères culturels et de moyens techniques, dans une dimension constamment créative. En confrontant leur pratique aux œuvres de la création artistique, les élèves peuvent donner sens à ce qu'ils font et situer ce qu'ils apprennent.

Pour ces deux disciplines, les programmes du cycle central s'inscrivent dans une formation artistique couvrant la totalité de la scolarité du collège dont les approfondissements au cours des quatre années permettent à l'élève de se constituer une culture artistique et d'accéder ainsi à l'ensemble des valeurs transmises par l'école.

Selon la conception d'un enseignement général ouvert, les arts plastiques et l'éducation musicale cherchent chaque fois que cela est possible à établir des liens avec d'autres formes d'art ainsi qu'avec les autres disciplines.

Ces enseignements sont dispensés sur la base minimale d'une heure hebdomadaire par le professeur d'arts plastiques et par celui d'éducation musicale. Ils ont lieu dans des salles spécialisées.



ARTS PLASTIQUES

I Présentation de la discipline

L'enseignement des arts plastiques couvre l'ensemble des domaines artistiques où se constituent et se mettent en œuvre les formes. Peinture, sculpture, dessin, architecture, photographie, ainsi que les nouveaux modes de production

des images et les nouvelles attitudes artistiques, relèvent aujourd'hui du travail des arts plastiques dont le souci est de prendre en compte la pluralité des démarches et la diversité des œuvres.

À tous les niveaux de l'école, l'enseignement des arts plastiques se fonde sur la pratique dans une relation à la création artistique (œuvres et démarches, connaissances et références).

S'appuyant sur un nombre réduit de notions (espace, lumière, couleur, matière, corps, support), il sollicite les capacités d'invention, incite à l'expression personnelle par des approches diversifiées. Il mobilise chez l'élève perception et action dans une relation étroite à la réflexion.

S'exprimer de manière personnelle et reconnaître la singularité d'autrui, apprécier dans la relation avec les œuvres la pluralité des points de vue et la diversité des compréhensions, permet à l'élève de se découvrir à la fois singulier, solidaire et responsable envers ses contemporains.

Comme les autres enseignements obligatoires du collège, les arts plastiques, avec les moyens qui les caractérisent, participent à la formation de la personne et du futur citoyen.

Les arts plastiques proposent à l'élève un contrat éducatif dont l'originalité tient à la dimension artistique qui sous-tend et motive cet enseignement :

- stimuler et favoriser un intérêt pour la pratique,
- développer chez l'élève une dynamique de questionnement,
- faire acquérir le vocabulaire propre au champ des arts plastiques et des références artistiques,
- amener les élèves à prendre en compte leur environnement artistique et culturel.

LES ARTS PLASTIQUES AU CYCLE CENTRAL

L'enseignant dispose des deux années du cycle central pour travailler les contenus du programme. Comme en classe de 6^e, il



se fonde sur la diversité des élèves, sur leurs motivations et sur leurs capacités, pour inventer les situations d'enseignement les mieux adaptées tout en tenant compte des exigences de la discipline.

Ainsi, pour renforcer ce qui a été amorcé en 6^e pour développer le sens de la responsabilité et de l'autonomie, il s'agit de :

- varier les situations d'enseignement,
- multiplier les rencontres avec l'art,
- relier l'approche spécifique des arts plastiques à celle d'autres disciplines,
- développer la curiosité et l'intérêt pour la recherche,
- favoriser une évaluation formative et continue qui permette à l'élève de repérer ses compétences et de fixer ses acquis.

I Programme

Les questions principales du programme de 6^e — la représentation et la fabrication — ont déjà permis d'aborder des notions qui seront approfondies et développées pendant le cycle central du collège. Pour les élèves de 5^e et de 4^e, la représentation est toujours un moyen privilégié pour comprendre le monde et la narration constitue encore une motivation importante. Le professeur en tient compte et, attentif au cheminement de chacun, il apporte les connaissances propres à introduire des questionnements et à favoriser la pratique de l'élève, dans une relation permanente avec les œuvres et les références artistiques.

En classe de 6^e, l'élève a pris conscience des rapports et des écarts inévitables entre réalité perçue et représentation plastique. En classe de 5^e et de 4^e, l'objectif est de l'amener à comprendre que toute production artistique est d'emblée écart.

Afin que ce phénomène de l'écart ne soit pas considéré comme la manifestation d'un échec ou d'un effet de hasard, il s'agit de faire comprendre que cette condition ouvre au contraire à l'expression que permettent les moyens plastiques et les processus de travail. C'est dans la pratique, à travers l'apprentissage des moyens plastiques et des effets produits, impliquant mise à jour de règles, de codes, de normes, qu'il sera possible de faire percevoir à l'élève la question de l'écart d'une manière critique. Il importe qu'il apprenne que tout écart n'est pas forcément positif ou artistique ou porteur d'un sens intéressant.

Par les choix qui sont faits, par la pertinence des modes de résolution ou de fabrication, on dépasse l'inventaire de procédés



autant que l'acceptation passive du fortuit. On fait comprendre ainsi que la notion d'écart constitue un élément dynamique de la pratique.

A. Situations d'apprentissage

Les situations d'apprentissage sont construites sur les activités déjà familières : représentation et fabrication. Elles déterminent le travail sur des questions à partir desquelles il est possible d'aborder les contenus disciplinaires.

Aux questions de la représentation et de la fabrication (d'où découlent celles de la ressemblance, de l'hétérogénéité et de la cohérence plastiques), viennent s'ajouter, pour les élèves de 5e et de 4e, trois questions dans les relations que ces questions entretiennent avec le phénomène de l'écart :

- dispositif de représentation,
- matérialité des moyens plastiques,
- image.

1. Dispositif de représentation

Le dispositif de représentation est à comprendre comme l'ensemble des moyens mis en œuvre pour représenter (parmi lesquels les divers moyens conventionnels).

L'objectif est d'amener l'élève à appréhender la pluralité des modes de représentation sur deux axes : espace à deux dimensions, espace à trois dimensions.

■ Espace à deux dimensions

Le professeur vérifie que les notions travaillées en 6e sont bien acquises et il renforce la compréhension de la différence entre espace littéral (pour ce cycle : espace physique du support) et espace suggéré (pour ce cycle : l'illusion de la profondeur). Il fait prendre conscience de l'existence de différents modes de représentation de l'espace :

- il fait comparer à propos d'une architecture : par exemple, un plan, une élévation, une axonométrie ou une perspective cavalière;
- il fait comparer à propos d'un paysage : par exemple, une carte, une photographie aérienne et un paysage peint;
- il fait observer la construction par la perspective dans une œuvre picturale classique;
- il fait comprendre la différence entre un espace organisé (dans lequel les éléments sont disposés, y compris de façon

aléatoire) et une composition (dans laquelle les éléments différents sont conçus et travaillés en interrelation pour construire la représentation).

À travers cela, il fait découvrir à l'élève la pluralité des codes et des systèmes perspectifs.

■ Espace en trois dimensions

Le professeur veille à proposer des travaux en volume, même de dimensions modestes, et il fait intervenir les élèves sur les lieux (espace de la salle de classe, collège) dans la mesure du possible, afin de faire percevoir différentes conceptions et utilisations de l'espace en trois dimensions :

- structure, construction,
- intervention sur le lieu, installation.

En classe de 4^e, on travaillera plus spécialement les notions :

- organisation et composition,
- construction et installation.

2. Matérialité

L'objectif est d'amener l'élève à :

- reconnaître la réalité concrète d'une œuvre ou d'une production,
- dépasser le niveau descriptif et comprendre que la matérialité est objet de questionnement,
- comprendre les incidences pour toute production artistique de l'instrumentation et des moyens dans les relations qu'ils entretiennent.

Pour cela, on porte une attention particulière d'une part aux caractéristiques physiques et concrètes des productions, d'autre part à la réflexion sur le geste et ses effets produits.

Les connaissances à travailler concernent :

- les qualités physiques des matériaux et en particulier, pour ce cycle, la transparence et l'épaisseur,
- les effets du geste et de l'instrument, et en particulier, pour ce cycle, les notions de fini/non fini, et de peint/non peint;
- la couleur : matière, qualité.

En classe de 4^e, on travaillera davantage la question du fini/non fini et du peint/non-peint.

3. Image

Le double niveau de 5^e et de 4^e introduit un travail sur l'image tant du point de vue de sa fabrication (faire des images) que de celui de son utilisation. L'objectif est d'amener l'élève à :

- appréhender la diversité et la multiplicité des statuts de l'image : une peinture qui est perçue comme une image, une reproduction de peinture, une image publicitaire, une image de



presse, par exemple. Cette question sera plus spécifiquement l'objet de la classe de 5^e ;

- comprendre la différence d'intention entre la communication visuelle et l'expression artistique : panneaux de signalisation, publicité, dessin technique et œuvre picturale ou sculpture, par exemple. Cette question sera plus spécifiquement l'objet de la classe de 4^e.

Le professeur choisit les situations qui permettent d'apprendre à distinguer entre différents types d'image : image fixe et image mobile, image photographique, reportage et création, œuvre et reproduction de l'œuvre.

Dans l'introduction des connaissances, le professeur s'assure de la continuité avec les acquisitions de 6^e. Le travail d'approfondissement des notions consiste à revenir sur une question en la renouvelant par des apports de connaissance, des types de questionnement différents, des références plus complexes.

Le professeur s'attache à choisir des situations d'apprentissage qui mettent l'accent sur les divers aspects de la production artistique.

B. Acquisition de repères à partir des œuvres ---

Dans chaque situation d'apprentissage, l'élève est en relation avec le champ artistique et découvre des œuvres et des démarches d'artistes contemporains et d'époques passées. Cela constitue un point incontournable dans l'enseignement des arts plastiques.

Cette exigence d'articulation permanente entre la pratique et les œuvres fonde l'éducation artistique de l'élève et développe sa culture. Parmi les références utilisées pour donner sens aux travaux des élèves, le professeur introduit les plus significatives, c'est-à-dire celles qui sont reconnues du point de vue de leur valeur artistique, de l'intérêt et du sens qu'elles présentent dans les transformations de la pensée et de la société. Ainsi, certaines œuvres comme certains artistes seront sollicités d'une manière prioritaire.

L'accès aux œuvres est facilité par tous les modes de reproduction, de la carte postale au cédérom. Toutefois, dans la construction de son projet pédagogique, le professeur utilise aussi souvent que possible, les ressources dont il peut disposer localement pour mettre l'élève en situation de rencontre concrète et effective avec des artistes et avec les œuvres elles-mêmes, dans le cadre des musées, des expositions, des galeries, etc.



Les références que présente le professeur sont intimement liées à la fois à son projet pédagogique et aux productions des élèves. Il importe de varier les époques, les mouvements, les auteurs pour faire comprendre la pluralité et la diversité qui sont à la base de toute culture artistique.

C. Moyens

Les activités proposées au cours des deux années mettent en œuvre des supports, des instruments, des matériaux variés, et font appel à des techniques diverses. Elles familiarisent l'élève avec les gestes du travail, qu'il soit graphique ou pictural, ou qu'il s'agisse de fabrication. Elles lui permettent de comprendre, de s'approprier et de maîtriser le vocabulaire spécifique qui, tout en aidant à décrire de manière précise la nature du travail réalisé, ses techniques, ses supports, ses domaines et les effets produits, contribue à la construction des concepts. Le but est d'amener l'élève à appréhender, le plus largement possible et compte tenu des moyens dont dispose l'établissement, l'éventail des moyens d'expression.

La photographie et la vidéo font partie des moyens utilisés pour la production des élèves dans l'enseignement des arts plastiques. Le professeur y a recours lorsque cela est possible.

L'infographie est utilisée, lorsque les équipements de l'établissement le permettent :

- comme outil pédagogique, pour faire comprendre en simulation, par exemple des questions sur les systèmes de représentation de l'espace ;
- comme outil de création pour faire produire à l'élève ses propres images.

D. Liens entre les différents champs culturels

Le professeur d'arts plastiques met en évidence, chaque fois que cela est possible dans l'intelligence générale du travail en cours, les relations avec les autres disciplines. Il attire l'attention sur les notions ou les opérations qui relèvent de plusieurs champs disciplinaires (par exemple, fraction, partie, fragment). Dans la relation avec les œuvres, l'approche faite en arts plastiques peut s'enrichir de la participation d'autres professeurs pour l'aspect historique ou la relation avec la littérature. Dans la mesure où le pro-



fesseur a recours à une œuvre, il précise quelques éléments de mise en relation avec d'autres formes artistiques, soit qu'elles renvoient à la même question, soit qu'elles s'inscrivent dans une même période.

Dans le travail commun à toutes les disciplines qui participent de l'éducation à la citoyenneté, le professeur peut s'impliquer dans les questions liées à l'environnement : reconnaissance du patrimoine urbain ou rural, réflexion sur le paysage.

II Les acquis de l'élève en fin de cycle central

L'élève arrive au terme de trois années au cours desquelles il a suivi un enseignement spécifique, centré sur son éducation artistique.

Au cours des deux années de 5^e et de 4^e :

- *l'élève a pratiqué en deux dimensions et en trois dimensions, il a eu recours à des matériaux différents, il a pratiqué dans des formats et sur des supports variés ;*

- *il a développé ses compétences dans l'observation et l'analyse du réel et des œuvres : il s'y intéresse, sait exprimer oralement les grandes caractéristiques de ce qu'il voit et regarde ;*

- *il a affiné son attitude de questionnement et il commence à savoir situer ce qu'il voit et à amorcer une critique ;*

- *il a acquis des références artistiques et connaît des œuvres et des artistes significatifs dont il sait l'intérêt dans l'histoire de l'évolution de la pensée et de la société ;*

- *il a acquis du vocabulaire : le travail commencé en 6^e est poursuivi, en revenant sur les mots déjà introduits et en vérifiant que la relation entre le mot et le sens a bien été établie. L'élève sait le sens des mots relatifs à la pratique, il sait les employer dans un sens spécifique aux arts plastiques et sait les resituer par rapport au sens général. Parmi les mots couramment travaillés en arts plastiques (vocabulaire de la forme, de la couleur, de la matière, des gestes du métier) et en plus des termes explicitement présents dans le texte du programme, on s'assure que quelques termes relatifs aux questions introduites par le programme sont acquis : limite, contour, format, planéité, image fixe, image mobile, reproduction, photographie, cadrage, point de vue, prise de vue, flou, touche, empâtement, fluidité, épaisseur, transparence, passage, pictural, effet.*

Dans l'organisation de son projet pédagogique, le professeur

tient compte des exigences minimales pour ces deux années, qui sont indiquées en italique, et sur lesquelles portera l'évaluation sommative.

III L'évaluation

L'évaluation est un acte intrinsèquement lié au cours : elle ne vient pas s'y ajouter.

La dimension artistique autorise des formes d'enseignement qui ne sont pas systématiquement centrées sur l'atteinte des mêmes objectifs par tous les élèves au même moment.

Pendant le cycle central, le professeur donne aux élèves les moyens nécessaires pour distinguer ce sur quoi porte l'évaluation (attitudes et comportements, productions, connaissances, par exemple). Il favorise la prise de conscience par l'élève de l'évaluation formative : l'élève doit savoir ce qu'il a appris et avoir conscience de ses compétences, de sa réflexion, de sa production). Il attire son attention sur le caractère continu de l'évaluation et il a recours à des modalités d'évaluation différentes.

Pour que l'évaluation soit un facteur de réussite, elle doit être clairement expliquée et elle doit s'inscrire dans une pédagogie de contrat.

Évaluation formative et évaluation sommative sont complémentaires. L'une et l'autre aident l'élève à apprendre et à se situer par rapport à ses propres apprentissages et sont pour lui un facteur d'autonomie.

1. L'évaluation sommative

L'évaluation sommative permet à chacun, élève, parent, professeur de mesurer la réussite par rapport à un objectif clairement communiqué et par rapport à des connaissances à acquérir. Elle peut être organisée selon de multiples modalités orales ou écrites : questionnaires à choix multiple, textes à compléter, texte court, commentaire d'une œuvre, travail plastique, analyse... Elle doit, en toutes circonstances, être brève et à la portée des élèves. Pour lui conférer la meilleure efficacité possible, le professeur énonce ce sur quoi elle porte, ainsi que les critères d'appréciation et le type de notation.

2. L'évaluation formative

Par l'évaluation formative, on s'attache à faire prendre conscience de ce qui est découvert et compris. Les élèves seront capables de situer ce qu'ils font, d'en percevoir l'intérêt artistique

et d'établir des relations entre leur travail et les références significatives auxquelles l'enseignant fera appel pour leur permettre de mieux comprendre ce qu'est la création artistique et donner sens à leur travaux.

Le professeur veille à ce que les élèves prennent la parole sur leurs propres productions, pour qu'ils puissent énoncer leurs étonnements, dire leurs démarches, confronter les points de vue dans une attitude d'écoute d'autrui, et apprécier ce qui a été produit. Par le travail de relance de l'enseignant, par l'introduction des références et l'apport du vocabulaire, cette phase du cours constitue un temps pédagogique fort où, tout en poursuivant les objectifs de l'enseignement des arts plastiques, on répond à une finalité prioritaire du collège : la maîtrise de la langue.

Un certain nombre des points utiles pour la compréhension du programme sont éclairés par le cahier d'accompagnement de la classe de 6^e ; les apports indispensables pour la mise en œuvre du programme du cycle central seront faits par le cahier d'accompagnement correspondant.



ÉDUCATION MUSICALE

Au cours du cycle central du collège, les acquis de l'année de 6^e en éducation musicale seront confortés puis développés et approfondis. Une production sonore riche de diversités et propice au sentiment partagé de plaisir musical demeure l'objectif prioritaire de l'ensemble des activités.

I Chant

L'interprétation d'un répertoire diversifié, intégrant le goût des adolescents pour la chanson contemporaine, constitue la base des activités vocales. Les techniques qui s'y rapportent, largement développées dans le programme de 6^e, restent les moyens fondamentaux de ces acquisitions et prennent en compte les évolutions physiologiques des élèves.

Le choix du répertoire, dans la complémentarité de celui qui a été acquis en 6^e, amène des situations polyphoniques plus nombreuses, différenciant filles et garçons, et permet un élargissement de la tessiture et une ouverture vers les langues et cultures étrangères.

La partition, adaptée et transcrite par le professeur, est toujours un outil privilégié permettant d'accéder à une maîtrise progressive des éléments du langage musical (voir chapitre Évaluation).

Comme pour la classe de 6^e, huit chants environ sont à étudier chaque année du cycle central. La pratique vocale collective sollicite à chacune de ses étapes l'implication, l'expression et les qualités d'interprète de chaque élève. À cet égard, la reprise des chants déjà appris est l'occasion d'en enrichir l'interprétation.

Les jeux vocaux, à la suite de ceux proposés en classe de 6^e, prolongent et dynamisent la culture vocale. Ils favorisent la mise en pratique des notions de langage : ils sont déjà des moments de création.

La création de chansons permet aux élèves de s'exprimer avec leurs mots, avec leurs musiques tout en intégrant les acquis du cours d'éducation musicale. C'est une activité délicate à mener. Elle reste au libre choix du professeur. À titre indicatif, la démarche pédagogique suivante est proposée ; elle suppose une interaction entre les activités d'analyse et de création.

- Analyse de chansons : prosodie, présence et retour d'élé-



ments invariants, principe de variation, musicalité propre au texte, relation entre le texte et la mélodie : rapport entre notes et syllabes et tous les traitements que la musique fait subir au texte par le jeu de répétition, d'ajout, d'amplification et d'imitation.

■ Création de chanson :

- choix d'éléments musicaux structurants ;
- appropriation de ces éléments par imprégnation, mémorisation, improvisation ;
- choix des paroles : créations d'élèves, textes d'auteurs ;
- élaboration de règles ;
- intégration des possibilités offertes par les technologies nouvelles ;
- accompagnement.

Lorsque la démarche de création est menée à son terme, la chanson, interprétée et transcrite, prend naturellement sa place dans le répertoire personnel de l'élève.

II Écoute

L'écoute d'œuvres pendant le cours d'éducation musicale constitue un moment privilégié où s'installent des repères émotionnels et culturels.

Familiarisés avec la démarche d'écoute explicitée dans les programmes de 6^e et développée dans les documents d'accompagnement, les élèves affinent leurs capacités auditives et analytiques, diversifient et enrichissent leurs connaissances. L'écoute est un moment propice au réinvestissement des compétences acquises à l'occasion des activités vocales et instrumentales : attention, mémorisation, sensibilité, imagination. Véritablement active, elle contribue à la cohérence des différentes activités de la classe.

La démarche conduit indifféremment du général au particulier, des composantes musicales et des notions aux œuvres et amène à dégager des analogies, des différences et des contrastes. On éclaire ainsi l'évolution du langage musical historiquement reliée aux autres formes d'expression (artistique, culturelle, scientifique et sociale) mais aussi aux lieux et fonctions auxquels la musique est destinée (monastère, église, château, place publique, salon, Cour, théâtre, salle de concert). La relation avec d'autres programmes du cycle central — en particulier avec le programme d'histoire qui s'étend du Moyen Âge au début du xx^e siècle —



contribuera à renforcer les repères culturels des élèves.

À chaque niveau du cycle central, la poursuite de ces objectifs prend appui sur six œuvres (ou extraits significatifs) de genres, de styles et d'époques différents. L'écoute active de ces œuvres de référence, choisies par le professeur, contribue à repérer des composantes musicales et des notions de langage (voir chapitre Évaluation), tout en soulignant l'originalité expressive du discours musical.

Autour de l'étude approfondie de ces six œuvres, l'audition d'autres extraits choisis dans des mondes sonores différents permettra d'élargir la démarche, d'établir des prolongements et de développer le sens critique.

La découverte par l'analyse auditive peut se faire :

- en prenant appui sur une œuvre du passé (œuvre de référence), pour en montrer d'éventuels développements jusqu'au présent ;
- en partant au contraire d'une œuvre d'aujourd'hui (œuvre de référence choisie parmi les musiques actuelles) pour mettre à jour dans une démarche inverse ses racines dans les œuvres du patrimoine.

La nature du public scolaire auquel il s'adresse, le souci de diversifier son approche, conduiront chaque enseignant à privilégier l'une ou l'autre de ces démarches ou à les alterner.

I Pratiques instrumentales

À partir d'une maîtrise de la monodie, ces pratiques s'orientent vers le jeu polyphonique. Elles intègrent progressivement les éléments de langage énoncés dans le chapitre Évaluation.

Le professeur choisit les instruments qui lui paraissent les mieux adaptés en restant attentif à la continuité au niveau de l'établissement et à la spécificité des classes. Quel que soit le vecteur de cette pratique (voix, flûte à bec, percussion, technologies nouvelles), elle gagne à être :

- associée, dans la phase d'apprentissage, à l'expression vocale,
- limitée dans le temps afin de maintenir l'équilibre des activités du cours,
- reliée le cas échéant à l'une ou l'autre de ces activités par souci d'une cohérence globale,
- ouverte à l'invention, qu'elle soit de nature mélodique,



harmonique ou rythmique, et notamment par tous les jeux qui font dialoguer solistes et groupes à l'intérieur d'une organisation formelle.

Il convient de diversifier et d'enrichir la palette sonore déjà utilisée en classe de 6^e, tout en veillant à respecter les exigences techniques propres à chaque instrument :

- flûtes à bec soprano, alto, ténor ;
- percussions (peaux, métaux, bois et lames) ;
- générateurs de sons ;
- autres instruments éventuellement pratiqués par les élèves.

L'imbrication des activités vocales et instrumentales trouve son aboutissement dans des productions collectives associant chant, contre-chant instrumental, accompagnement, instrumentation. Les arrangements réalisés par le professeur permettent la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée et sensibilisent les élèves à la notion de responsabilité individuelle au sein du groupe.

C'est ainsi que la superposition et l'enchaînement d'éléments simples mais complémentaires conduisent à des productions sonores riches de leur diversité et propices au sentiment partagé de plaisir musical.

IV Évaluation

Comme pour la classe de 6^e, l'évaluation s'élabore à partir de toutes les situations musicales rencontrées en classe. Orale et écrite, individuelle et collective, elle porte sur la maîtrise de savoir-faire et de connaissances. C'est un élément important de motivation dès lors que sont évalués les compétences acquises, les progrès réalisés dans les différentes activités.

Elle peut mettre en valeur l'aptitude de chaque élève à tenir sa voix ou sa partie dans un jeu polyphonique (soliste/groupe, duo, trio) et à réinvestir ses acquis dans une situation d'invention.

À l'issue du cycle central, l'élève sera capable de :

- interpréter le répertoire choisi (vocal et instrumental): tenue, mémorisation, justesse, qualité sonore, phrasé articulation, précision rythmique, expression ;
- reconnaître les œuvres étudiées, identifier les principales notions abordées et réinvestir la démarche et les connaissances dans l'écoute d'autres extraits;



- reproduire, reconnaître, lire, écrire des éléments de langage liés à l'organisation du discours musical.

Composantes et notions musicales de référence

| | |
|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Espace | Horizontalité : monodie, polyphonie Verticalité : constitution d'accords (consonances, dissonances) puis enchaînements d'accords (suspension, conclusion) et leurs combinaisons |
| Temps | Éléments du dynamisme rythmique : pulsation, cellules rythmiques, carrures ; imitation, ostinato; anacrouse, syncope |
| Couleur | Formations instrumentales et vocales Timbre et modes de jeu Dynamique et nuances |
| Forme | Motif Phrase musicale Thème Autres éléments structurants |

